

Strasbourg, le 9 février 2024

Décès de Robert Badinter

Réaction de Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg, et de Pia Imbs, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg

Robert Badinter (1928-2024), ancien garde des Sceaux, ancien ministre de la Justice, est décédé. Homme politique émérite, juriste de renom et grand défenseur des droits humains, Robert Badinter a joué un rôle déterminant dans l'abolition de la peine de mort en France en 1981 léguant ainsi à toute la Nation un héritage inestimable.

« Nous tenons à exprimer notre profonde tristesse suite l'annonce du décès de Robert Badinter, fervent défenseur des droits humains et de la justice tout au long de sa carrière. C'est grâce à sa détermination et à son engagement sans faille que la France a aboli la peine capitale en 1981. Son plaidoyer pour la dignité humaine et la justice a marqué l'histoire de notre pays.

Si sa disparition laisse un vide immense dans le paysage politique et intellectuel français, il en sera de même pour notre ville et notre métropole car c'est ici, à Strasbourg, ville siège des institutions européennes et capitale des droits humains qu'il sera l'un des animateurs, en 2001, du premier Congrès contre la peine de mort.

Aujourd'hui, sa disparition nous oblige. Dans un monde de plus en plus fracturé, nous devons collectivement perpétuer les valeurs de Robert Badinter : la lutte pour un monde plus juste, équitable et respectueux des droits fondamentaux. Nous continuerons à œuvrer pour une société où la peine de mort n'a pas sa place, où chaque individu est traité avec dignité et compassion.

Au nom de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille et ses proches. »

